

Demande d'entrée en relation

INFORMATIONS TECHNIQUES ET LÉGALES

La présente fiche est un élément essentiel de la relation entre le client et son conseiller. Elle résume toutes les informations légales que le conseiller ou sa société doivent avoir communiquées au client dès le début de la relation. Elle est un complément à sa plaquette commerciale. Vous avez choisi de nous confier la mission de vous faire assister par un professionnel réglementé et contrôlé, vous devez donc garder en mémoire les éléments suivants :

STATUTS LÉGAUX ET AUTORITÉ DE TUTELLE

Votre conseiller est :

■ Intermédiaire en assurance

Enregistrée à l'ORIAS (www.orias.fr) sous le n° 07023132 en qualité d'IAS. Membre de l'ANACOFI-COURTAGE (E010889). Contrôlable par l'ACPR, 4 place de Budapest - CS 92459 - 75436 PARIS Cedex 09. La distribution étant effectuée en vertu d'une délégation de la société VALORITY GESTION PRIVÉE.

■ CIF (Conseiller en Investissement Financier)

Enregistré à l'ORIAS sous le n° 07023132 en qualité de CIF, contrôlable par l'AMF, 17 place de la Bourse - 75082 PARIS Cedex 02, membre de l'ANACOFI-CIF (E010889).

■ Agent immobilier

Carte T n° CPI 6901 2015 000 000 765 sans détention de fonds délivrée par la CCI Lyon Métropole. Activité contrôlable par la DGCCRF.

■ Responsabilité Civile Professionnelle

Votre conseiller dispose, conformément à la loi et au code de bonne conduite de l'ANACOFI-CIF, d'une couverture en Responsabilité Civile Professionnelle et d'une Garantie Financière suffisantes couvrant ses diverses activités. Ces couvertures sont notamment conformes aux exigences du Code Monétaire et Financier et du Code des Assurances.

- Montants garantis de 2 000 000 € par sinistre, par année d'assurance et par activité
- Numéro de police : 127 113 486
- Contrat souscrit auprès de MMA IARD

Votre conseiller s'est engagé à respecter intégralement le code de bonne conduite de l'ANACOFI-CIF et de l'ACPR disponibles au siège de l'association ou sur www.anacofi.asso.fr

L'ENTREPRISE

VALORITY INVESTISSEMENT est enregistrée sous les références :

SAS au capital de 1 889 022,90 € - RCS LYON 442 404 356 - Code NAF/APE : 6619B - Siège social : Cité internationale, 94 quai Charles de Gaulle, 69006 LYON - Tél. 09 69 32 06 86 - www.valority.com

RÉMUNÉRATION DU PROFESSIONNEL

Le client est informé que pour tout acte d'intermédiation, et compte tenu du caractère non indépendant au sens de l'article 325-5 du RGAMF, le conseiller est rémunéré par la totalité des frais d'entrée déduction faite de la part acquise à la société qui l'autorise à commercialiser les produits, auxquels s'ajoutent une fraction des frais de gestion du partenaire financier qui est au maximum de 1 %*. Le détail de la rémunération peut être obtenu en s'adressant à VALORITY INVESTISSEMENT. Le client est informé qu'en matière de transactions immobilières, les honoraires sont exclusivement à la charge du promoteur-vendeur.

* Variable en fonction du partenaire.

TRAITEMENT DES RÉCLAMATIONS

Pour toute réclamation, VALORITY INVESTISSEMENT peut être contactée selon les modalités suivantes :

VALORITY INVESTISSEMENT

94 quai Charles de Gaulle - 69006 LYON

ou par mail : contact@valority.com

Méiateur :

Conformément à l'article L 611-1 du code de la consommation, le consommateur est informé qu'il a la possibilité de saisir un médiateur de la consommation dans les conditions prévues aux articles L 611-1 et suivants du code de la consommation, dont les coordonnées sont :

- pour l'activité d'IAS :

La médiation de l'Assurance

TSA 50110 - 75441 PARIS Cedex 09

<https://www.mediation-assurance.org/saisir+le+mediateur>

- pour l'activité CIF :

Méiateur de l'AMF

17 place de la Bourse 75082 PARIS Cedex 02

<https://www.amf-france.org/lemediateur>

- pour l'activité de Transaction immobilière :

MEDIMMOCONSO

1 allée du Parc Mesemena - Bât. A

CS 25222 - 44505 LA BAULE Cedex

Selon l'article 325-23 du RGAMF, vous pouvez nous adresser toute réclamation par courriel ou courrier. Dès lors votre conseiller s'engage à traiter votre réclamation dans les délais suivants:

- Dix jours ouvrables maximum à compter de l'envoi de la réclamation, pour accuser réception, sauf si la réponse elle-même est apportée au client dans ce délai;

- Deux mois maximum entre la date d'envoi de la réclamation et la date d'envoi de la réponse client.

Modes de communication :

VALORITY INVESTISSEMENT - 94 quai Charles de Gaulle - 69006 LYON

RDV (en présentiel ou Visio) par téléphone : 09 69 32 06 86

ou par mail : contact@valority.com

DONNÉES PERSONNELLES

Nous vous rappelons que vous avez donné votre accord concernant le recueil et l'utilisation de vos données personnelles en signant une attestation lors de l'entrée en relation.

PARTENAIRES EN PRODUITS FINANCIERS

NOM	NATURE	TYPE D'ACCORD	RÉMUNÉRATION*	
			Droits d'entrée	Honoraires
123 IM	SOCIÉTÉS DE GESTION	APPORTS D'AFFAIRES	R ≤ 5 %	
VATEL			R ≤ 5 %	
LA FRANÇAISE				6,07 % ≤ R ≤ 7,29 % (selon la SCPI)
URBAN PREMIUM			R = 5,5 %	
VOISIN			R = 6,5 %	
ADVENIS			R = 7 %	
MAGELLIM REIM			R = 8,75 %	
FRANCE VALLEY			R = 5 %	

* la rémunération s'entend comme un pourcentage du montant investi.

Le nom des autres partenaires avec lesquels VALORITY INVESTISSEMENT a un accord sera communiqué sur simple demande. Il n'existe aucun lien de capital entre VALORITY INVESTISSEMENT et ses partenaires et fournisseurs. Le client est informé qu'une convention de distribution a été mise en place entre VALORITY INVESTISSEMENT et ses partenaires.

PARTENAIRES EN ASSURANCE-VIE

NOM	NATURE	TYPE D'ACCORD	RÉMUNÉRATION Droits d'entrée*
CARDIF	ASSUREURS	Mandat d'intermédiaire de Valority Gestion Privée	0,15 % < R ≤ 4,75 %
ORADEA			0,50 % < R ≤ 5 %
GÉNÉRALI			0,50 % < R ≤ 4,5 %
VIE PLUS			R ≤ 4,5 %

La distribution des produits d'assurance est effectuée en vertu d'un mandat d'intermédiaire signé avec la société VALORITY GESTION PRIVÉE elle-même courtier en assurance. Le client est informé qu'une convention de distribution a été mise en place entre VALORITY GESTION PRIVÉE et les sociétés d'assurance. Il n'existe aucun lien de capital entre VALORITY INVESTISSEMENT et son mandat VALORITY GESTION PRIVÉE ni entre VALORITY GESTION PRIVÉE et ses partenaires et fournisseurs.

Que ce soit pour les produits financiers ou d'assurance-vie, Le conseil repose sur une analyse étroite.

De même, il est à noter que pour l'ensemble des produits qui vont vous être proposés, VALORITY INVESTISSEMENT prend en compte dans, son processus de sélection, les facteurs de durabilité tels que :

- La lutte contre la corruption et les actes de corruption ;
- Les questions environnementales ;
- Le respect des droits de l'homme.

RÉDIGÉ EN DEUX EXEMPLAIRES DONT L'UN A ÉTÉ REMIS AU CLIENT

Fait à _____, le _____

Faire précéder chaque signature de la mention manuscrite « Lu et approuvé »

CLIENT 1	CLIENT 2	VALORITY INVESTISSEMENT Responsable CIF
----------	----------	--